



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-90

PV N° 19 DU SAMEDI 25/12/2021

Réunion du 20 décembre 2021

CONGES D'HIVER

Le secrétariat de la Délégation du Roannais de Football sera fermé du mercredi 22 décembre au soir au lundi 3 Janvier 2022 à 14h.

La Délégation souhaite de très belles fêtes de fin d'année à nos partenaires, aux dirigeants de clubs, joueurs, joueuses, parents, éducateurs, accompagnateurs, arbitres, bénévoles,...

JOYEUSES FETES DE NOEL A TOUTES ET TOUS !

PASS SANITAIRE

L'accès aux locaux de la Délégation du Roannais de football n'est possible qu'aux détenteurs du « pass sanitaire » :

- certificat de vaccination
- test de moins de 24 heures
- certificat médical justificatif

Merci de votre compréhension.

DECISIONS SANITAIRES DU 26 NOVEMBRE 2021 RELATIVES A LA PRATIQUE SPORTIVE

Depuis le 26 novembre, un nouveau protocole sanitaire est entré en vigueur pour la pratique du sport.

Dans un contexte de reprise de l'épidémie de covid-19, le Gouvernement a acté des mesures de nature à limiter la propagation du virus et protéger nos concitoyens.

Dans le champ du sport, l'objectif demeure de garantir la continuité d'une pratique sportive normale et la bonne tenue du spectacle sportif.

La mise en place du « pass sanitaire » pour accéder à un équipement sportif (couvert ou de plein air) ou participer à une compétition dans l'espace public, permet de préserver l'activité des pratiquants comme celle des salles, clubs et gestionnaires d'équipements.

En complément, et afin de protéger chacun efficacement contre le virus, le respect des mesures barrière est rappelé avec force et **le port du masque redevient obligatoire pour tous dans un équipement sportif, dès le 26 novembre 2021, excepté au moment de la pratique sportive et de son encadrement effectif.**

A noter :

A compter du 29 novembre, la durée de validité des tests PCR et antigéniques est réduite à 24 h pour le « pass sanitaire ».

AVIS AUX CLUBS

Les arbitres, officiels ou bénévoles, doivent impérativement noter les remplacements sur les feuilles de match FMI.

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement d'arbitres de district (jeunes et seniors) va avoir lieu prochainement. N'attendez pas : si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction, n'hésitez pas à nous envoyer leurs candidatures.

L'ensemble des documents sont disponibles sur le site du District de la Loire (Actualités du moment : les formations initiales arbitres : cliquer sur le lien ou rubrique arbitrage : devenez arbitre).

Vous pouvez dès à présent vous inscrire à la session de formation :



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

- **Secteur de Roanne** (lieu à définir) :

Dates : samedi 22 janvier de 8h à 17h30
dimanche 23 janvier de 8h à 12h
samedi 29 janvier de 8h à 17h30
dimanche 30 janvier de 8h à 12h

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de football bénéficient d'un tarif préférentiel sur la billetterie en ligne pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse.

Nouveauté : ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : **CHORALE/DELEGFOOT**

Prochaine rencontre : **jeudi 23 décembre à 20h, Chorale – Le Mans.**